

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 8 février 2016 portant nomination de membres des conseils départementaux de la Haute-Garonne et du Tarn auprès du conseil d'administration de l'union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Midi-Pyrénées

NOR : AFSS1630044A

Le ministre des finances et des comptes publics et la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment les articles L. 231-6, L. 231-6-1, D. 213-7, D. 231-2 et D. 231-3;

Vu les désignations auxquelles ont procédé les organisations et institutions en application de l'article D. 213-7 du code de la sécurité sociale, transmises à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2011 portant nomination des membres des conseils départementaux de la Haute-Garonne, du Tarn, de l'Ariège, de l'Aveyron, du Gers, des Hautes-Pyrénées, du Lot et de Tarn-et-Garonne auprès du conseil d'administration de l'union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Midi-Pyrénées,

Arrêtent:

Article 1^{er}

Sont nommé(e)s membres du conseil départemental de la Haute-Garonne auprès du conseil d'administration de l'URSSAF de Midi-Pyrénées:

Sur désignation du MEDEF

Mme GARCIA (Sophie), en qualité de conseillère titulaire, en remplacement de M. LEGRAND (Pierre).

M. ALBISSON (Pierre), en qualité de conseiller suppléant, en remplacement de Mme GARCIA (Sophie).

Est nommé membre du conseil départemental du Tarn auprès du conseil d'administration de l'URSSAF de Midi-Pyrénées:

Sur désignation de FO

M. ROBERT (Christian), en qualité de conseiller titulaire, en remplacement de M. PRIVAT (Patrick).

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 8 février 2016.

Pour les ministres et par délégation :
*Le sous-directeur de la gestion
et des systèmes d'information,*
L. GALLET